

Annonces de Michel Sapin sur l'IS : l'orientation est la bonne à terme, mais la méthode contestable

Publié le 9 septembre 2016

Le ministre de l'Économie et des Finances, Michel Sapin, a annoncé ce matin une baisse du taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS).

La baisse de l'IS est une annonce bienvenue, car c'est une demande récurrente des PME et d'ETI. Mais pourquoi la soumettre à des seuils qui créeront de nouvelles complexités et freineront leur développement ?

Cette baisse concernera d'abord les PME dont le bénéfice taxable est entre 38.120 et 75.000 euros, puis un nombre croissant chaque année d'entreprises de plus grandes tailles, jusqu'à toucher toutes les entreprises en 2020.

Le MEDEF plaide depuis longtemps pour une baisse significative de l'Impôt sur les sociétés, levier incontournable pour faire converger les économies européennes et améliorer l'attractivité de la France, dont la fiscalité sur les entreprises est une des plus élevées du continent.

Il regrette toutefois que le Gouvernement n'ait pas, dès 2017 et comme prévu dans le pacte de responsabilité, amorcé la baisse du taux d'IS pour toutes les entreprises. Il y a pourtant urgence : la relance de l'économie, tangible, est encore fragile et insuffisante pour relancer massivement la création d'emplois. En outre, cette trajectoire de baisse introduit de nouveaux seuils.

Quant à l'abandon de la suppression de la C3S, c'est un renoncement à l'un des engagements du pacte de responsabilité. Faut-il rappeler que la C3S est une taxe absurde, car assise sur le chiffre d'affaires et non sur le bénéfice ?

Pour Geoffroy Roux de Bézieux, vice-président délégué du MEDEF : « Baisser la pression fiscale sur les entreprises est un moyen infaillible de relancer la croissance et l'emploi. Les annonces du Gouvernement vont dans le bon sens. Dommage qu'il n'utilise pas tous les leviers fiscaux à sa disposition. »

Pour Thibault Lanxade, vice-président du MEDEF, « la baisse de l'IS est une annonce bienvenue, car c'est une demande récurrente des PME et d'ETI. Mais pourquoi la soumettre à des seuils qui créeront de nouvelles complexités et freineront leur développement ? »